

*SÉANCE DU 5 JUIN 1894*

---

## **JEANNE D'ARC**

### **Son passage à Château-Thierry**

---

La France tout entière, sans acception de parti, ni de croyances, acclame Jeanne d'Arc. Les fêtes d'Orléans, de Paris, de Reims, de Lyon, etc., n'ont point été seulement de grandes et imposantes cérémonies religieuses, mais de véritables manifestations patriotiques, populaires. Si l'Église demande qu'elle soit honorée comme une sainte ; le pays réclame qu'un jour du mois de mai soit célébré en l'honneur de la libératrice du pays. Des voix autorisées, non seulement dans le haut clergé, mais parmi les membres de nos assemblées politiques, se sont fait entendre ; entre toutes, il nous plait de signaler M. Joseph Fabre, sénateur, ancien professeur de philosophie, qui a déposé un rapport

ayant pour objet l'institution d'une fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme, qui serait célébrée le deuxième dimanche de mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans.

« M. Fabre, dit M. Léo Claretie, est un ardent, un convaincu, un persévérant. Par la plume et par la parole, depuis vingt ans, il n'a cessé de raviver chez nous, sous le patronage de la Pucelle d'Orléans, la religion du patriotisme. »

Notre Société n'a pas la prétention d'ajouter quoi que ce soit à ce que l'histoire a établi, à ce que l'opinion publique a consacré ; mais, il nous a semblé qu'il était aussi de son devoir de donner sa note, toute modeste qu'elle peut être, à ce concert universel. Château-Thierry et notre contrée n'entrent-ils pas pour beaucoup dans l'histoire de Jeanne ? Tout a été dit sur cette vaillante fille de France ; ses ennemis ont voulu la noircir, abaisser son rôle, ses détracteurs l'ont traitée de visionnaire ; toutes les calomnies, tous les sarcasmes ont tourné à la honte de ceux qui ont cherché à la flétrir, à l'amoindrir ; ils ont rehaussé la gloire de l'héroïne.

Jeanne est-elle Champenoise ou Lorraine ? Cette question a été déjà résolue en faveur de notre province, elle avait été traitée par le regretté M. Siméon Luce (membre de l'Institut). La Lorraine féodale appartenait au parti anglo-bourguignon, mais Domremy faisait partie du diocèse de Toul (*quâ parte Franci sunt*) d'après Bergier ; de plus, la juridiction française s'exerçait sur une portion de son territoire ; enfin, si elle était Barrésienne par sa mère, elle était Champenoise par son père et, d'après M. S. Luce, Jeanne devait suivre la condition paternelle. Ce qui peut justifier cette assertion c'est que Domremy était attribué autrefois à saint Remi, patron de la France, d'où il faut conclure que c'est à cette influence que Jeanne a puisé son amour pour notre pays.

Ce retour général en faveur de notre héroïne, les histo-

riens actuels le confirment : « Nous pensons, dit M. Gauthier (de l'Institut), professeur à l'Ecole des Chartes, nous pensons que la vie de Jeanne d'Arc est d'un grand exemple pour notre génération et que l'on y trouve aisément, quand on a la bonne volonté de les trouver, toutes les leçons dont nous avons besoin ».

De son côté, M. Fr. Lock — qui n'est pas tendre, disons le mot, qui n'est pas juste pour l'Eglise, puisqu'il fait retomber sur le corps tout entier, le crime d'un seul prélat vendu à l'Angleterre. — M. Fr. Lock, s'adressant à la jeunesse française, s'exprime ainsi : « Apprenez de Jeanne d'Arc à aimer la patrie; c'est le seul amour qui n'affaiblisse jamais le cœur, qui l'élève toujours, le seul qui soit jamais sans désespoir, je ne dis pas sans tristesses, car il n'est pas de plus cruelle angoisse que de voir la patrie malheureuse ou opprimée... Avant elle, dit-il plus loin, il n'y avait eu en France que des souverains féodaux, indépendants chacun chez soi, tantôt acceptant la suzeraineté du roi de France, tantôt guerroyant contre lui comme contre un égal. Après Jeanne, la France est trouvée, il y a une nation française dont le roi est le véritable chef... »

Le chapitre qui a trait à Jeanne d'Arc est, sans contredit, l'un des plus intéressants de l'histoire de M. l'abbé Poquet; l'auteur s'est appuyé sur les documents fournis par le chroniqueur Monstrelet (1390-1453) le continuateur de Froissart, par le P. Anselme, D. Carlier, par Mézerai, Pasquier, etc. Plus près de nous des recherches consciencieuses ont été faites par les historiens et les professeurs les plus distingués : Michelet, Henri Martin, Wallon, Jules Quicherat (l'auteur du « Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc », « des aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne, etc. » Vallet de Viriville qui a publié la « Chronique de la Pucelle » et de tant d'autres comme MM. Nettement, Abel Desjardins, de Beaumont, etc.

Le sacre de Charles VII avait eu lieu à Reims le 17 juillet 1429; le roi devait quitter la ville le lendemain, mais il ne

se mit en route que le 20 pour se rendre d'abord au prieuré de Saint-Marcoul à Corbeny ; Vailly se rendit le 22, c'était alors une petite place forte ; Laon se soumit de grand cœur ; le 23 Charles entra dans Soissons sans coup férir et y demeura quelque temps ; pendant son séjour on lui apporta la nouvelle que Château-Thierry, Provins, Coulommiers, Crécy-en-Brie et d'autres villes s'étaient déclarées en sa faveur. En conséquence il se rendit à Château-Thierry le 29 ; la ville ne se soumit qu'après un jour de résistance. Il gagna ensuite Montmirail et Provins et voulut passer la Seine à Bray ; mais le pont avait été rompu, l'avant-garde fut repoussée et l'on songea à reprendre la route de Paris. C'est à ce moment que la Pucelle (5 août) écrivit : « Aux loyaux Français habitant la ville de Reims... mes très chers et parfaits amis, je vous prie que vous ne vous tourmentiez pas tant que je vivrai ; mais je vous requiers que vous fassiez bon guet et gardiez bien la bonne cité du Roi... Ecrit en un logis aux champs, sur le chemin de Paris... »

L'armée se dirigea sur Château-Thierry par Provins et Coulommiers, elle arriva dans notre ville vers le 8 août. C'est à l'entrée de la cité que se place l'incident rappelé par M. l'abbé Poquet : Jeanne poursuivait une femme de mauvaise vie qui suivait l'armée et brisa son épée — l'épée de Sainte-Catherine de Fierbois. — Aussi quand vers le milieu de septembre, avant de quitter Saint-Denis, elle suspendit dans la basilique son blanc harnais, son épée, c'était une épée qu'elle venait de conquérir en quelque escarmouche devant Paris. Et, quand ses juges lui demandèrent pourquoi elle avait fait cette offrande, elle répondit : « Ce fut par dévotion ; c'est la coutume des gens d'armes, quand ils sont blessés ; j'avais été blessée devant Paris ; j'offris mes armes à saint Denis, parce que c'est le cri de France (Montjoie-Saint-Denis). » (SÉPÉT).

« Quel vif amour Jeanne avait pour la France, nous l'avons déjà dit, il est à peine besoin de le redire, tant sa vie et sa mort témoignent d'un patriotisme presque divin, et, pour

ainsi dire, inné chez elle. Elle s'était vouée à la France, elle ne respirait que pour la gloire et le salut de la patrie; c'était sa pensée constante, à laquelle se rapportaient tous les élans de son âme, tous les battements de son cœur... » (SÉPÉT).

Les recherches récentes permettent de répondre à deux importantes questions que chacun a pu se poser. Pourquoi Jean de Luxembourg, comte de Ligny — dont la famille s'était montrée si bienveillante pour Jeanne après sa captivité — s'est-il décidé à la livrer à ses ennemis ? Est-ce simplement, pour recevoir, nouveau Judas, le prix de son lâche marché ? Non, assurément ; il y a une autre raison, la voici : Compiègne venait d'être heureusement délivré, 24 octobre 1430, par Louis de Bourbon, comte de Vendôme. Cet échec causa à Jean de Luxembourg une violente humiliation et le détermina à accepter la plus honteuse transaction : Jeanne fut livrée le 21 novembre contre dix mille livres en espèces d'or, provenant d'un impôt extraordinaire levé par le duc de Bedford sur la province de Normandie.

Nous trouvons la réponse à la deuxième question : Quel mobile a poussé Voltaire à outrager la libératrice d'Orléans ? dans ces quelques lignes de M. Léo Claretie : « Quelle bizarre destinée que celle de Jeanne ! Nos rois l'ont presque oubliée. Voltaire s'en est moqué honteusement. On ignore généralement les origines et les causes de cet infâme poème « La Pucelle ». Siméon Luce les a trouvées ingénieusement, pendant le séjour de Voltaire à Cirey, chez la marquise du Châtelet, sa maîtresse, dans le voisinage de la famille de Luxembourg, où l'on gardait le souvenir et la tradition des *calomnies* qui noircirent Jeanne pour pallier la honte de Jean de Luxembourg. Aujourd'hui, justice est faite ; Jeanne est au pinacle et devient la grande patronne de la Patrie. Celui qui a fait cela a fait une belle et glorieuse action ; son nom demeurera attaché à une œuvre généreuse : Joseph Fabre a effacé l'injure de Voltaire. »

En terminant, je rappelle ces mots de M. Joseph Fabre :

« De même qu'en Amérique on allie à la fête de l'Indépendance la fête de Washington, de même nous aurons, à côté de la fête de la Liberté, une fête du Patriotisme, pure de tout souvenir des guerres civiles et ne rappelant — ce sera là son grand et majestueux caractère — que la guerre et la victoire contre l'étranger. Ni l'Orient avec toutes ses légendes, ni la Grèce avec tous ses poèmes n'ont rien conçu de comparable à notre Jeanne... »

L'histoire avait une bien grande dette à payer à la Pucelle, c'est de notre temps seulement qu'elle s'est acquittée. Que notre génération s'inspirant de la foi, du patriotisme de la vierge de Domremy sache, pour la glorifier, s'unir, quand le moment sera venu, contre l'ennemi de la France.

MOULIN.

---